Arnage ma ville
Mars | Avril 2019
Journal d'informations municipales
#19

Arnage Actu
Réforme électorale

Zoom
Le carnaval de la sorcière

BUDGET 2019

Ce qu'il faut en retenir

Ville d'Arnage

Retour *en images*

VOEUX DU MAIRE

9 janvier

Le Maire et les élus ont présenté aux Arnageois le bilan de 2018 et les projets à venir en 2019. Une cérémonie chaleureuse qui ravit chaque année de plus en plus d'Arnageois.

FESTIVAL 24 COURTS

3 février

Franc succès pour cette 16ème édition qui a réunit 450 personnes à Arnage. Le prix pour la sélection nationale est remis à la comédie ''à Peines perdues'' de Benjamin Charbit.

GALETTE DES SENIORS

27 janvier

Comme chaque année, la municipalité a invité les Arnageois de plus de 72 ans à partager la traditionnelle galette en toute convivialité.

PAULINE CROZE

18 janvier

Après un long silence, Pauline Croze revient avec son nouvel album ''Ne rien faire'', mariage entre pop, chanson et musique africaine.

UNE VIE SUR MESURE

1er février

Drôle et bouleversant, Axel Auriant a fait l'unanimité lors de sa représentation à Arnage.

CORRIDA

30 décembre

Belle affluence pour la 30ème édition de la Corrida. Malgré le temps mitigé, les participants et le public ont répondu présent.

Retrouvez toutes les images de vos événements sur arnage.fr !

État Civil

Naissances : Célestin Coué Huchet, Milan Papin, Lara Moiré, Lila Houyet, Clarys Delannoy

Décès : Roger Poirier, Dominique Chopard, Serge Housseau, Liliane Dagoreau, Simone Doutre (née Goubeau), Jacques Leboucher, Simone Brossard (née Chevallier), Louise Rouget (née Orphant), Marcel Malabry, Suzanne Fronteau, Sylvie Decamps (née Chemin).

Édito du Maire

Le conseil municipal qui se tient en décembre est marqué traditionnellement par le vote du budget de notre commune. Pour 2019, il répond à nouveau à notre engagement de maitrise des dépenses au regard de nos recettes et de notre volonté affirmée de contenir la pression fiscale portée sur nos concitoyens.

Ce travail porte ses fruits puisque le taux d'endettement par arnageois baisse significativement depuis 2014 et dans le même temps nous sommes en mesure de porter des projets comme le réaménagement de l'accueil de la mairie.

Cette année marque également une réflexion globale pour notre territoire. En effet, si le changement climatique est devenu un enjeu majeur pour notre société, il rend nécessaire la mobilisation de tous pour proposer une vision de l'aménagement du territoire viable et pérenne.

Alors que la transition écologique et l'intégration des risques transforment en profondeur nos modes de vie, la prise en compte de notre environnement avec le nouveau Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRNI) ou l'élaboration, bientôt achevée, du Plan Local de l'Urbanisme communautaire (PLUc), permettent de s'interroger collectivement sur les enjeux et les actions à mener des prochaines décennies en matière de gestion des risques, de mobilités, d'environnement, de développement résidentiel et économique.

A ce titre, je me réjouis de votre participation lors de la mise en place de dispositifs de concertation, de réunion d'information ou d'outil de démocratie locale comme les visites de quartier ou les kiosques.

La prise de décision publique a d'autant plus de sens par votre démarche et vos suggestions.

Toujours aussi riche en évènements culturels et associatifs, Arnage est clairement dans cette trajectoire dynamique.

Je me félicite de ce mouvement ascendant avec sa traduction concrète comme l'ouverture pour la prochaine rentrée scolaire d'une classe élémentaire, le début des travaux de l'avenue Nationale ou encore les études pour la rénovation de la salle polyvalente de la Gautrie.

Thierry Cozic

Sommaire

Arnage Actu	4-9
Arnage Pratique	10
Agenda	12-13
Vivre Ensemble	15-16
Dossier : Budget	17-20
Zoom	21
Sortir à Arnage	22-23

Directeur de publication : Thierry Cozic
Conception/Rédaction : communication Ville d'Arnage
Impression : ITF Imprimeurs - Mulsanne
Imprimé à 2 800 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales.
Crédit photo : ville d'Arnage sauf mentions contraires / Illustrations : Freepik
Hôtel de ville d'Arnage Place François Mitterrand 72230 Arnage
Tél : 02 43 21 10 06 **Site Internet :** www.arnage.fr
Prochaine parution : fin avril 2019
Papier recyclé

RÉGLER

Conciliatrice de justice

Petit litige avec un particulier ou un professionnel ?

Avant d'aller au procès et de passer par la case tribunal, ce qui est long et coûteux, la conciliation de justice, gratuite et maintenant incontournable, peut permettre de trouver un accord à l'amiable, tout en laissant les citoyens acteurs de la résolution de leurs litiges.

C'est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite pour venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès.

Litiges concernés et champs d'actions :

- Relation entre bailleurs et locataires
- Problème de copropriété
- Litiges entre personnes
- Litiges de la consommation
- Litiges entre commerçants
- Litiges et troubles du voisinage
- Malfaçons de travaux

Le conciliateur de justice n'intervient pas pour des litiges d'état civil et de droit de la famille ainsi que dans les conflits avec l'administration.

Comment saisir le conciliateur ?

Madame Bernadette TESSIER assure des permanences de conciliation à Arnage. **Pour prendre rendez-vous, contactez l'accueil de la Mairie, au 02 43 21 10 06**.

Prochaines permanences :

- Mardi 26 mars 2019
- Mardi 23 avril 2019

1 arbre coupé = 1 arbre planté

50 nouveaux arbres ont été plantés en décembre 2018.

En bref

Accueil Mairie

Des travaux démarreront courant avril à la Mairie pour le réaménagement de l'accueil. Les services à la population fonctionneront normalement pendant toute la durée des travaux. **Un nouvel accueil temporaire, au niveau du hall de l'ancienne salle des fêtes, sera indiqué au public à l'aide de fléchages.**

Taxe de séjour

Afin de développer une politique touristique harmonieuse à l'échelle du territoire, Le Mans métropole perçoit depuis le 1er janvier 2019 la taxe de séjour. Cette taxe était jusqu'à maintenant perçue par la ville.

Autorisation de sortie du territoire

Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST).

Le formulaire CERFA 15646*01 est à télécharger sur le site www.service-public.fr/. **Aucun déplacement en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.**

L'enfant mineur doit ensuite se déplacer avec le formulaire rempli et une copie de la pièce d'identité du parent signataire.

RÉNOVER

Améliorer votre habitat

Bénéficiez d'un coup de pouce pour financer vos travaux.

Le Mans Métropole a décidé de mettre en place sur l'ensemble de son territoire un Programme d'amélioration de l'habitat privé dénommé Habitat Qualité. Il a pour objectif de rénover plus de 300 logements par an sur les 3 prochaines années (2018-2020).

Pour atteindre ces objectifs, Le Mans Métropole a confié à l'association SOLIHA Sarthe la mission d'accompagner les propriétaires pour mener à bien leur projet de travaux grâce à **une assistance gratuite, à la fois sociale, administrative, technique et financière.**

En plus des **permanences gratuites, libres d'accès, sans engagement et sans rendez-vous** réalisées dans leurs locaux (2e et 4e mardi du mois de 9h30 à 11h), une permanence aura lieu à Arnage **le mercredi 20 mars 2019 de 15h à 16h30 dans les locaux du CCAS, Résidence Le Soleil.**

Renseignements : www.lemansmetropole.fr/habitat

Contact : 02 43 42 12 72 / contact.sarthe@soliha.fr
Association Soliha 47, rue Paul-Ligneul - 72000 Le Mans

S'AMUSER

Entre campagne et montagne

La ville propose un séjour pour les 8/11 ans au coeur des Alpes mancelles.

Du 8 au 12 avril, les jeunes arnageois seront accueillis dans le gîte de Vandoeuvre de Saint Léonard des Bois. Accrobranche, tir-à-l'arc et équitation seront au programme pour les divertir pendant le séjour.

Nombre de places limité
Inscriptions voir page 10

VALORISER

Appel à Projets pour la création de spectacle amateur 2019

La ville souhaite valoriser les artistes amateurs en leur permettant de se produire en public dans les meilleures conditions.

Dans le cadre de sa politique culturelle et son soutien aux artistes amateurs, la ville organise un appel à projets afin de permettre aux artistes amateurs de proposer leur projet de spectacle.

Ouvert aux chanteurs, groupes musicaux, humoristes compagnies et ateliers de théâtre amateur implantés sur le département de la Sarthe, **les artistes sont invités à déposer leur dossier de candidature jusqu'au 13 mai 2019.**

Le ou les projets retenus bénéficieront d'un accompagnement technique et de la mise à disposition d'une des salles de l'Éolienne pour la représentation de leur spectacle sur la saison 2019/2020.

Retrouvez le règlement, les éléments du dossier de candidature et plus d'information sur www.arnage.fr

ADHÉRER

La charte Qualité & Proximité pour les restaurants scolaires

Les deux restaurants scolaires d'Arnage adhèrent à la Charte Qualité Proximité et obtiennent 1 fleur en récompense du travail mené.

Cette charte mise en place en 2013 par le syndicat mixte du Pays du Mans a pour objectif de **valoriser les bonnes pratiques** menées par une diversité d'acteurs impliqués dans une démarche de circuits alimentaires de proximité. Elle s'appuie sur 4 piliers définissant la notion de qualité : **proximité, saisonnalité, traçabilité et durabilité**.

Les acteurs intégrés dans cette démarche sont identifiés via l'attribution d'un logo évolutif, composé de 4 fleurs au maximum, représentant les différents degrés d'implication des professionnels.

Les deux restaurants scolaires d'Arnage, qui servent **500 repas par jour** aux élèves des écoles (ainsi qu'aux enseignants, à du personnel municipal et à la RPA), ont obtenu une fleur pour la qualité du travail mené en faveur d'une alimentation saine et équilibrée :

- Achats d'aliments auprès de producteurs locaux,
- Menus adaptés aux saisons,
- Sensibilisation au tri des déchets alimentaires,
- Organisation d'une semaine des saveurs.

Eve Diebolt, Adjointe en charge de la Restauration scolaire, Armelle Hulot, Responsable du service Enfance, Frédéric Geneslay, Responsable du restaurant scolaire Gérard Philipe et Sandrine Bouffelière, Responsable du restaurant scolaire Maison de l'enfance vont continuer leur travail pour le bien-être alimentaire afin d'obtenir une seconde fleur sur leur logo.

En bref

Bric à Brac !

Les parents d'élèves organisent le traditionnel bric-à-brac du 8 mai au profit des 4 écoles de la ville.

Vous pourrez **réserver vos emplacements du 1er au 14 avril** sur bricabrac.arnage.free.fr

Tarif : 3€/le mètre linéaire

Recensement

Vous avez 16 ans, pensez-y !

Afin de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) qui est obligatoire et indispensable, vous devez vous faire recenser entre **la date de vos 16 ans et la fin du 3ème mois suivant**.

Inscription en mairie ou en ligne sur www.mon.service-public.fr

Villes et villages fleuris.

Arnage conserve sa deuxième fleur à ce label national qui s'engage **pour la qualité du cadre de vie**. Arnage fait partie des plus de 4700 autres communes labellisées à ce jour.

Villes et Villages Fleuris

Logements des Métairies

Courant janvier, 5 familles se sont installées dans les nouveaux logements construits sur l'Avenue Nationale.

Mise à jour TNT

Si vous rencontrez des difficultés pour la mise à jour de votre TNT, l'intervention d'un dépanneur peut faire l'objet d'un remboursement en vous rendant sur www.recevoirlatnt.fr

Le cirque arrive à l'école !

La compagnie de cirque Mimulus se déplace à l'école avec son chapiteau

Dans le cadre d'un projet cirque mené sur toute l'école élémentaire Gérard Philipe et la volonté de faire connaître aux élèves les différentes pratiques artistiques, la compagnie Mimulus accueillera les classes de CP à CM2 tour à tour sous le chapiteau, **du lundi 25 mars au vendredi 5 avril**, afin d'initier les élèves aux arts du cirque. Jonglerie, voltige et équilibre seront au programme !

VOTER

Réforme électorale : ce qu'il faut retenir !

Suite à un arrêté du 16 novembre 2018, le gouvernement modifie les pièces permettant de justifier de son identité.

L'une des principales modifications de la réforme électorale entrée en vigueur au 1er janvier 2019 pour pouvoir voter, est celle de la date limite d'inscription sur les listes électorales. En effet, désormais il est possible de s'inscrire jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant le scrutin, et non plus avant le 31 décembre de l'année précédant les élections.

Pour pouvoir voter aux prochaines élections Européennes qui auront lieu le dimanche 26 mai 2019, il faudra donc s'inscrire avant le 31 mars 2019 au plus tard.

La seconde modification à laquelle il faut s'intéresser est celle des pièces acceptées pour justifier de son identité au moment du vote.

Les pièces à présenter lors du scrutin :

Carte électorale

+

Carte d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans.

OU

Passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans.

OU

Permis de conduire sécurisé conforme au format "Union européen".

Ne seront plus acceptés :

Cartes famille nombreuse

Permis de conduire cartonné rose valable jusqu'en 2033 !

OU l'un des titres d'identité suivant avec photographie :

- Carte d'identité de parlementaire ;
- Carte d'identité d'élu local ;
- Carte vitale ;
- Carte du combattant ;
- Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion ;
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État ;
- Carte d'identité ou carte de circulation ;
- Permis de chasser.

En bref

Pensez à renouveler votre titre d'identité !

Si vote carte d'identité ou votre passeport sont périmés depuis plus de 5 ans et que vous ne disposez pas du nouveau permis de conduire sécurisé, pensez à renouveler votre titre d'identité dès que possible afin de pouvoir justifier de votre identité lors des prochaines élections.

Mairie 02 43 21 10 06

GAGNER

Championnat régional de cross sport adapté

Vincent Picard et Jason David s'illustrent sur le 5000 mètres !

Le 26 janvier 2019 avait lieu à Ancenis le championnat régional de cross sport adapté. Les deux représentants de la section US Arnage Sport adapté, Vincent Picard et Jason David ont tous les deux brillé sur la distance de 5000 mètres.

Chacun dans leur catégorie, Vincent Picard obtient le titre de champion régional et Jason David reçoit la médaille de bronze.

Grâce à leur belle performance, ils sont tous les deux qualifiés au championnat de France qui se tiendra les 16 et 17 mars prochain à Annonay en Ardèche.

En bref

Découverte voile Handivalide

Venez découvrir la voile handivalide sur Miniji et Hansa samedi 23 mars de 14h à 16h30 à la Gèmerie (entraînement et présentation). Une régate comportant plusieurs courses , handi et valides, aura lieu dimanche 24 mars de 10h à 15h.

RÉCOMPENSER

Judo

Bravo à Audrey Quesne qui décroche la ceinture noire

Lors de la cérémonie des voeux du comité Départemental de la Sarthe le 17 novembre 2018, Audrey Quesne a reçu son diplôme ceinture noire 1er dan.

C'est la 11ème ceinture de la section judo d'Arnage pour la saison 2018.

ACTIVITÉS 3-17 ANS

VACANCES DE PRINTEMPS
du 8 au 22 avril

	Inscriptions / Contact
Accueil de Loisirs **> 3-11 ans** > Maison de l'enfance	**Inscriptions 7 jours avant la date.** 02 43 21 14 21 ou 02 43 21 10 06 *Demander : Amélie Logeais* alsh411@arnage.fr
Séjour **> 8-11 ans** du 8 au 12 avril > St Léonard des Bois *Accrobranche, tir-à-l'arc, équitation.*	**Inscriptions du 18 au 22 mars via le "Portail Familles".** 02 43 21 35 58 **12 places max**
Tickets Sports Culture **>7-16 ans** *Tir-à-l'arc, canoë, escalade, badminton, vélo, sport collectif, voile...*	Les réservations se dérouleront **du 18 au 22 mars via le "Portail Familles".** En dehors de cette période, il faut contacter le service Enfance. 02 43 21 35 58 *3€ Arnageois ou scolarisés à Arnage*
Stage Foot **> 8-15 ans licenciés ou non** 8 au 12 avril de 8h à 17h > Stade A. Delaune	**Auprès de Vincent Vallée** **06 29 27 20 90** vincent.vallee72@gmail.fr Tarif : 70€
Stage Voile **> 8-12 ans** 15 au 19 avril > Gèmerie	**Auprès de Daniel Cartereau au CNVS** cnv.sarthe@free.fr 07 51 67 12 87 Tarif : 70€
Foyer jeunes **> 12-17 ans**	**Programme disponible à partir de mi mars** **Maison des Habitants** centre.social.arnage@gmail.fr 02 43 21 46 58

ÉTE 2019

RECRUTEMENT
SURVEILLANTS DE BAIGNADE

Pour la saison estivale 2019 au lac de la Gèmerie, la ville d'Arnage recrute dès maintenant ses futurs surveillants de baignade titulaires du BNSSA.

Les candidatures sont à adresser à :
M. Le Maire
Mairie d'Arnage
Service Ressources Humaines
Place F. Mitterrand
72230 ARNAGE

Renseignements : Nathalie Cormier
Division sportive 02 43 21 10 06

BOULANGERIES

FERMETURES HIVER

«Aux Délices d'Arnage» du 6 au 14/04

INSCRIPTIONS 2½-11 ANS

INSCRIPTIONS DÈS MARS 2019

	Inscriptions / Contact
Écoles > 2019-2020 toute petite et petite section, CP et nouveaux arrivants	1. Inscription en mairie pour établir le certificat de pré-inscription : justificatif de domicile de moins de 3 mois + livret de famille + jugement de divorce si besoin 2. Rendez-vous avec les directeurs d'écoles se munir du certificat de préinscription + livret de famille + carnet de santé de l'enfant au rdv avec l'école concernée

Je trie

Tri Sélectif.
Adoptez les bons gestes

Collectes sélectives :

Mercredis 6 et 20 mars

Mercredis 3 et 17 avril
(TOUS les emballages : papiers, cartons, emballages plastiques, briques alimentaires, conserves ...)
Si besoin, des containers sont à votre disposition à plusieurs endroits sur la ville.

Collecte des objets encombrants :

Mer. 6 mars / Mer. 3 avril
Collecte sur demande, contacter 5 jours avant, le service de Le Mans Métropole au 02 43 47 47 60

Toxinette :

Samedis 9 mars. / 13 avril
Place F. Mitterrand
Jeudis 28 mars / 25 avril
Place de la Gautrie

PUB

MARS

Ven. 1er 20h30
Index
Pièce chorégraphique
> Éolienne
contact : 02 43 21 46 50

Sam. 2
Permanence ÉLUS
Serge Dodin
10h/12h **> Mairie**
contact : 02 43 21 10 06

Croc'histoire
"On fait la taille"
11h **> Médiathèque**
contact : 02 43 21 44 50

OUVERTURE DU CARNAVAL
18h **> Av. de l'Éolienne**

Dim. 3 15h
Foot
USAP 1 / Vertou USSA 2
> Stade A. Delaune

Mar. 5
Accueil des aînés
9h30 **> Médiathèque**
contact : 02 43 21 44 50

Le Bal À Boby
Danse
18h30 **> Éolienne**
contact : 02 43 21 46 50

Jeu. 7 19h30
Assemblée Générale LIRE À ARNAGE
> Médiathèque

Ven. 8 20h
SOIRÉE FESTIVE DE LA SORCIÈRE
> Salle polyvalente de la Gautrie

Sam. 9
Permanence Conseillère départementale
I. Cozic Guillaume
11h **> Mairie**
Prise de rendez-vous au 02 43 54 74 79

Tennis de table
Championnat Nationale 3
17h **> Complexe Sportif**

Jeu. 14 20h
Assemblée Générale COMITÉ DE JUMELAGE
> Café-Théâtre Éolienne

Ven. 15 20h30
Thomas Fersen "Solo'
Concert
> Éolienne
contact : 02 43 21 46 50

Sam. 16 9h30/12h
KIOSQUE DES ÉLUS
> Place François Mitterrand
contact : 02 43 21 10 06

Dim. 17
CHOUCROUTE / UNC AFN
Orchestre Nicolas Devoir
12h **> La Bulle**

Foot
USAP 1 / Montaigu FC
15h **> Stade A. Delaune**

DÉFILÉ DU CARNAVAL
Départ à 15h **> Éolienne**

Jeu 21 16h et 20h
Petits mensonges entre amis : les vacances
Comédie
> Éolienne
contact : 02 43 21 46 50

Sam. 23
Permanence ÉLUS
Martine Goupil
10h/12h **> Mairie**
contact : 02 43 21 10 06

Permanence Conseillère départementale
I. Cozic Guillaume
11h **> Mairie**
Prise de rendez-vous au 02 43 54 74 79

Dim. 24 De 10h à 15h
Régate voile
Championnat de ligue Pays de la Loire
> Gèmerie

Mar. 26 18h30
Amaranta
Marionnettes
> Éolienne
contact : 02 43 21 46 50

Mar. 26 20h
Café Livre
"Rencontre avec un auteur"
> Médiathèque
contact : 02 43 21 44 50

Mer. 27 18h30
CONSEIL MUNICIPAL
> Mairie
Ordre du jour
sur arnage.fr le jeudi 21 mars

Jeu. 28
Atelier PÔLE EMPLOI
Organiser sa recherche
9h **> DEPAR** *contact : 02 43 21 39 63*

RÉUNION PUBLIQUE
Sur le règlement local de publicité communautaire
20h **> La Bulle**

Sam. 30
Permanence ÉLUS
Gilles Chalumeau
10h/12h **> Mairie**
contact : 02 43 21 10 06

Club BD
14h30 **> Médiathèque**
contact : 02 43 21 44 50

Concert famille
19h30 **> Avenue de l'Éolienne**
contact : 02 43 21 44 55

Dim. 31 15h30
Concert chorales Mille Accords et agglomération Mancelle
> Église d'Arnage
contact : 02 43 21 44 55

AVRIL

Lun. 1er 18h
VISITE DE QUARTIER
> Bordages
contact : 02 43 21 10 06

Mar. 2 9h30
Accueil des aînés
> Médiathèque
contact : 02 43 21 44 50

Mer. 3
Après-midi jeux
14h/19h **> Médiathèque**
contact : 02 43 21 44 50

Atelier INFO/INTOX
#Login 2, rencontres numériques en bibliothèque
à partir de 14h **> Médiathèque / Maison des habitants**
contact : 02 43 21 44 50

Ven. 5 20h30
Mickaël HIRSCH
Humour
> Éolienne
contact : 02 43 21 46 50

Sam. 6
Permanence ÉLUS
Eve Diebolt
10h/12h **> Mairie**
contact : 02 43 21 10 06

Croc'histoire
'Pas question !"
11h **> Médiathèque**
contact : 02 43 21 44 50

Sam. 6
Permanence Conseillère départementale
I. Cozic Guillaume
11h **> Mairie**
Prise de rendez-vous au 02 43 54 74 79

Tennis de table
Championnat Nationale 3
17h **> Complexe Sportif**

Dim. 7 15h
Foot
USAP 1 / Basse Goulaine AC
> Stade A. Delaune

Mer. 10
Atelier INFO/INTOX
#Login 2, rencontres numériques en bibliothèque
à partir de 14h **> Médiathèque / Maison des habitants**
contact : 02 43 21 44 50

Don du Sang
14h30/19h30 **> La Bulle**

"Le printemps"
16h Décoration d'un pot à crayon
> Médiathèque *(sur réservation)*
contact : 02 43 21 44 50

Jeu. 11 à partir de 14h
Atelier INFO/INTOX
#Login 2, rencontres numériques en bibliothèque
> Médiathèque / Maison des habitants
contact : 02 43 21 44 50

Sam. 13
Permanence ÉLUS
Jeannick Monchatre
10h/12h **> Mairie**
contact : 02 43 21 10 06

La Comédie Bélinoise
Théâtre
20h30 **> Éolienne**
contact : Jardinier Sarthois 06 20 36 13 94

Sam. 13 et Dim. 14
Tennis de table
Championnats Individuels de la Sarthe
> Complexe Sportif

Sam. 20
Permanence ÉLUS
Elise Poirrée
10h/12h **> Mairie**
contact : 02 43 21 10 06

Permanence Conseillère départementale
I. Cozic Guillaume
11h **> Mairie**
Prise de rendez-vous au 02 43 54 74 79

Mer. 24 18h30
CONSEIL MUNICIPAL
> Mairie
Ordre du jour
sur arnage.fr le jeudi 18 avril

Jeu. 25 9h
Atelier PÔLE EMPLOI
Réaliser un CV
> DEPAR
contact : 02 43 21 39 63

Sam. 27 10h/12h
Permanence ÉLUS
Serge Dodin
> Mairie
contact : 02 43 21 10 06

Dim. 28 10h30
Journée du souvenir de la déportation
> Hôtel de ville

Mar. 30 20h
Café Livre
"Les coups de coeur"
> Médiathèque
contact : 02 43 21 44 50

Du mar. 12 mars au sam. 6 avril
Les photographiques
Exposition
> Éolienne / ***Infos page 22***

Du lun. 1er au dim. 7 avril
La semaine des saveurs
Infos diffusées mi mars

Du mar. 9 au mer. 24 avril
Exposition LUX IN TENEBRIS
#Login 2, rencontres numériques en bibliothèque
> Médiathèque / ***Infos page 23***

PUB

Appel au bénévolat

Véritable socle de la cohésion sociale, les associations culturelles et sportives participent activement au dynamisme de la collectivité.

Complémentaires aux services municipaux et très actives, elles rencontrent un franc succès sur notre territoire avec des participants toujours plus nombreux.

Aussi, et afin de pouvoir assumer et répondre aux attentes, beaucoup d'entre-elles recherchent des bénévoles.

Vous avez un peu de temps, envie de vous investir….

Contactez-les !

Liste de l'ensemble des associations sur notre site www.arnage.fr, onglet «Vos services».

AIDER à la médiathèque

PROPOSER des animations

PARTICIPER aux activités

ZOOM SUR …

Partenaire historique de la médiathèque municipale, l'association Lire à Arnage œuvrent sur Arnage depuis 1986. Son objectif consiste à rendre accessible à tous, la lecture en développant des activités en lien direct ou non avec le livre.

Des temps forts tels que la soirée Question pour un champion, le spectacle de Noel et bien d'autres activités, rythment l'année.

Pour mener à bien ces projets, **l'association ''Lire à Arnage'' est à la recherche de nouveaux bénévoles qui souhaitent développer des projets, apporter leurs connaissances, participer aux manifestations déjà organisées** (festival BD, …).

Si vous êtes intéressés, vous pouvez prendre contact avec la présidente, Jacqueline NARDEUX, au 02 43 21 32 08 ou vous rendre à l'assemblée générale de l'association qui aura lieu le 7 mars à 19h30 à la médiathèque.

CONSEIL MUNICIPAL

Du 19 décembre 2018

Commune : budget primitif 2019

Le conseil municipal a voté l'inscription de 7 393 925.17 € en fonctionnement et 1 577 217.84 € en investissement.

Eolienne: budget primitif 2019

Suite au débat d'Orientation Budgétaire qui a eu lieu lors du dernier Conseil Municipal et afin de permettre un bon fonctionnement de ce service, le conseil municipal inscrit 466 126 € en fonctionnement au BP 2019.

Vote des taux

Après examen du budget primitif 2019, l'analyse des éléments du programme municipal devant être mis en œuvre et par souci de saine gestion, notamment pour tenir compte des baisses annoncées des dotations de l'Etat, le Conseil Municipal a voté l'augmentation des taux d'imposition 2019 à hauteur de 2 %, dans le respect des engagements pris devant les Arnageois.

Subvention 2018-2019 à l'Union Sportive d'Arnage

Le conseil municipal attribue une subvention de 88 500 euros à l'USA au titre de l'année 2019.

Monsieur le Maire souligne l'implication des bénévoles à l'U.S.A. sans lesquels Arnage ne pourrait être la «ville la plus sportive 2018» des Pays de la Loire.

Demande d'autorisation environnementale présentée par la société TAVANO, au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, pour le renouvellement (39ha 49a 05ca) et l'extension (14ha 80a 52 ca)

Monsieur le Préfet de la Sarthe a décidé par arrêté l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de renouvellement et d'extension de l'exploitation de la carrière TAVANO se situant aux lieux-dits « l'Enfournoire » et « la Coyère » à Spay.

La demande de l'entreprise concerne :

1) le renouvellement pour une durée de 30 ans de l'exploitation de la carrière

2) l'extension avec approfondissement pour une durée de 30 ans d'une surface supplémentaires de 14 hectares

Monsieur le Maire indique qu'il n'y a pas de critères justifiant un avis défavorable pour le renouvellement de l'exploitation actuelle.

En revanche, le dossier comporte, selon la Mission Régionale d'Autorité Environnementale, beaucoup d'imprécisions sur l'étude d'impact fournie par l'entreprise, à savoir :

- Le défrichement de 3 hectares supplémentaires de forêt

- L'enjeu majeur relatif à la gestion des eaux nécessitant un rabattement de la nappe et de sa situation en lit majeur de la Sarthe

- Les nuisances sonores et environnementales (poussières, camions) sur l'habitat proche

- La situation de cette exploitation en zone PPRI

- Le manque d'identification des zones humides avec des espèces sensibles ou protégées (faune et flore) dont 146 espèces protégées comprenant des abris à chauve-souris.

- La destruction de la zone humide

- L'extension en fouilles souterraines profondes atteignant les niveaux argileux qui sont susceptibles de déstabiliser le sous-sol

Compte tenu des risques environnementaux forts et du renforcement des nuisances que présente ce projet, le Conseil Municipal émet un avis défavorable au projet de renouvellement et d'extension de l'exploitation de la carrière TAVANO.

Les résultats de l'enquête qui s'est déroulée du 5 décembre au 5 janvier 2019, sont disponibles sur www.sarthe.gouv.fr.

Organisation du débat national sur la transition écologique, les services publics, la fiscalité et le débat démocratique : approbation de la résolution générale du 101ème Congrès des Maires

Après cinq semaines de mobilisation du mouvement des « gilets jaunes », le Président de la République a annoncé l'organisation d'un débat national sur la transition écologique, les services publics, la fiscalité et le débat démocratique.

Un appel a été lancé aux maires afin qu'ils contribuent à cette grande concertation.

Monsieur le Maire a indiqué que si les maires sont disponibles et peuvent faciliter le dialogue, c'est parce qu'ils sont présents quotidiennement auprès des Français, qu'ils connaissent leurs difficultés et leurs attentes, et qu'ils gardent leur confiance.

Monsieur le Maire ajoute que dans le dialogue avec les Français, les maires prennent leur part depuis longtemps et continueront de le faire selon les modalités qu'ils jugeront les plus appropriées, mais ne porteront pas seuls la responsabilité qui n'est pas la leur.

Aussi, dans le cadre de l'ouverture de ce débat républicain, le Conseil Municipal a validé le cadre posé par la résolution générale du 101ème Congrès des Maires.

Elle porte en premier lieu sur la reconnaissance par le gouvernement de trois principes simples mais fondamentaux :

1) Le respect effectif du principe constitutionnel de libre administration des collectivités territoriales ;

2) L'acceptation du principe : « qui décide paie, qui paie décide » ;

3) La cessation de tout dénigrement et toute stigmatisation des maires et de l'ensemble des élus locaux.

Retrouver la synthèse du CM sur arnage.fr !

BUDGET 2019
Ce qu'il faut en retenir

Le Budget Primitif 2019 voté en séance du Conseil Municipal du 19 décembre 2018

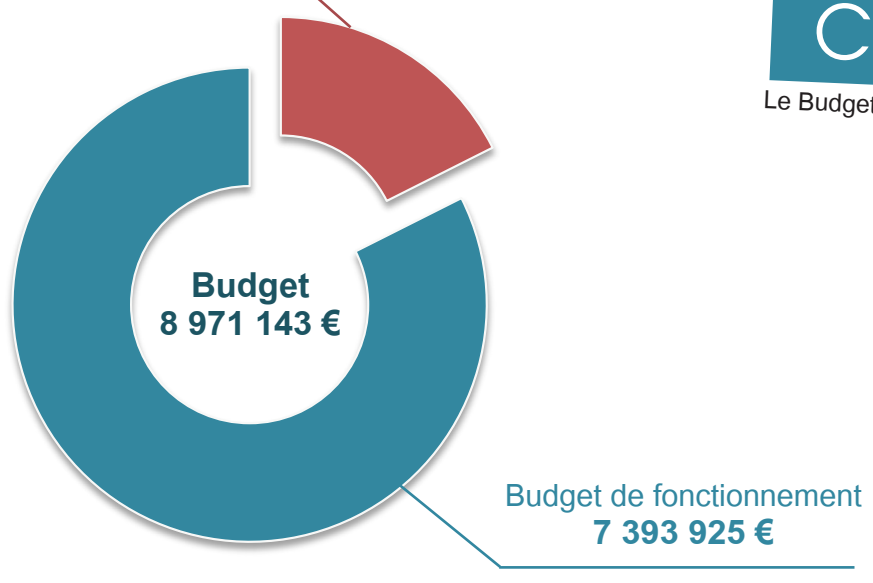

Le budget de fonctionnement, C'est quoi ?

Il s'agit des dépenses et des recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.

Entre 2019 et 2022, les dotations de l'État pour les communes diminueront à nouveau significativement. Ce qui oblige la collectivité à adapter sa stratégie financière pluriannuelle pour piloter par anticipation les politiques publiques et les ressources qui y seront affectées.

Fidèle à ses engagements, l'équipe municipale limitera l'augmentation de la fiscalité à 2%.

Dans le même temps, la Municipalité veillera à ce que le service public s'adapte aux évolutions des besoins des Arnageois, et poursuivra donc la transformation et la modernisation des services municipaux.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT, A quoi ça sert ?

D'où proviennent les RECETTES de fonctionnement ?

Les impôts et taxes payés par les entreprises, les impôts payés par les foyers arnageois, les dotations, le résultat antérieur, la participation des usagers et les autres recettes.

SERVICE À LA POPULATION

Accueil, Etat civil, urbanisme police municipale.

290 000 €

ÉDUCATION ET JEUNESSE

Ecoles, restauration scolaire, activités périscolaires et centre de loisirs.

1 640 000 €

CULTURE

Médiathèque, salle de spectacle, Établissement d'Enseignement Artistique.

560 000 €

SOCIAL, SOLIDARITÉ

CCAS, Maison des Habitants, actions à destination des seniors, soutien aux associations (hors sportives).

400 000 €

PATRIMOINE, ENVIRONNEMENT, ENTRETIEN DES LOCAUX

Maintenance et entretien des bâtiments, entretien des espaces verts, hygiène des locaux.

1 290 000 €

SPORT

Pratique sportive, maintenance du complexe sportif

330 000 €

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Services administratifs et financiers

1 044 000 €

PETITE ENFANCE

Multi-accueil et Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants.

750 000 €

COMMUNICATION, ANIMATION

63 000 €

ET ... 840 000 € d'économies faites en fonctionnement, réinjectées au budget d'investissement et au remboursement de la dette.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT 2019, LES PRIORITÉS

Réaménagement de l'accueil de la mairie et amélioration de l'accessibilité handicapés

173 000 €

Étude pour la réhabilitation de la salle polyvalente de la Gautrie

15 000 €

Liaison douce

20 000 €

Isolation de la Maison de l'enfance

65 000 €

Plan numérique

60 000 €

Budget communautaire

Avenue NATIONALE 2020

1 800 000 €

Pour les études et travaux

Évolution de la dette

Le désendettement de la commune a été poursuivi avec une moyenne de 500 000 € par an.

CARNAVAL DE LA SORCIÈRE

2 MARS
Ouverture du carnaval

8 MARS
Soirée festive !

GRAND DÉFILÉ LE 17 MARS !

La Ville d'Arnage a confié à la Maison des Habitants, l'organisation du Carnaval de la Sorcière d'Arnage.

À l'instar des carnavals traditionnels, la richesse et la réussite de cet événement reposent sur la participation active des carnavaliers (habitants) qui profitent de **l'occasion pour faire la fête.**

Pour participer, c'est très simple. Chacun peut avec ses amis, sa famille, son percepteur ou même son banquier, constituer une bande puis inventer tous les stratagèmes imaginables pour que sa sorcière bien-aimée soit l'élue de l'année.

Il est bien entendu que **toute personne déguisée pourra défiler à côté des bandes de carnavaliers !**

Un Comité d'Organisation et de Réflexion du Carnaval (CROC) a donc été mis en place. Il est constitué d'habitants, d'élus et de professionnels et il s'active afin d'organiser, pour le plaisir de tous, cet évènement important de la commune.

Pour cette 30ème édition, voici les nouveautés :

• L'ouverture du Carnaval aura lieu à l'Éolienne suivie d'une soirée festive où les bandes de carnavaliers et la population sont invitées à déguster des crêpes

• Soirée festive de la Sorcière à la salle polyvalente de la Gautrie. Venez déguisé si vous voulez !

• Déambulations dans les rues avant "Le Monde à l'Envers" pour annoncer les temps forts (surprises)

• Affiche choisie par la populaiton

• La bande gagnante sera désignée par le public.

VENEZ NOMBREUX PARTAGER CE MOMENT DE LIESSE ET DE DÉLIRE !

VENEZ NOMBREUX TOMBER DANS LE << MONDE À L'ENVERS >> !

Musique

CONCERT Tout public

THOMAS FERSEN "Solo"

Ven. 15 mars

Éolienne > 20h30
23€ / 21€ / 19€

Poète, narrateur, musicien, Thomas Fersen bat les cartes et élève son non-conformisme au rang d'atout majeur.

résa : Éolienne / 02 43 21 46 50

CONCERT Tout public

"MILLE ACCORDS ET AGGLOMÉRATION MANCELLE"

Dim. 31 mars > Église d'Arnage- 15h30

Gratuit

Concert réunissant des chorales qui interpréteront un répertoire de pièces sacrées.

Contact : EEA 02 43 21 44 55

CONCERT Tout public

"CONCERT FAMILLES"

Sam. 30 mars

Avenue de l'Éolienne > 19h30
Gratuit

Concert réunissant des élèves de l'EEA avec des membres de leurs familles. Un moment convivial suivi d'un apéritif.

Contact : EEA 02 43 21 44 55

Spectacles

PIÈCE CHORÉGRAPHIQUE Tout public

INDEX

Ven. 1er mars

Éolienne > 20h30
15€ / 14€ / 13€

Dans un salon où trône une grande bibliothèque, nos cinq personnages vont se rencontrer, se confronter et s'interroger avec malice sur la place du livre dans leur quotidien.'

résa : Éolienne / 02 43 21 46 50

DANSE Dès 7 ans

LE BAL À BOBY

Spectacle participatif et interactif

Mar. 5 mars

Éolienne > 18h30
0,50 min / 6€ / 4€

Le Bal à Boby est un délire chorégraphique librement inspiré de l'univers musical de Boby Lapointe.

résa : Éolienne / 02 43 21 46 50

THÉÂTRE Tout public

"LA COMÉDIE BÉLINOISE"

Sam. 13 avril

Éolienne > 20h30
8€ / Gratuit jusqu'à 12 ans

Jamais Georgio Garousi, minable mafioso sicilien, n'aurait imaginé que Fiorella, sa fille adorée, puisse tomber amoureuse d'un honnête homme.

Résa : 06 20 36 13 94 / 02 43 21 12 05

COMÉDIE Tout public

PETITS MENSONGES ENTRE AMIS

Jeu. 22 mars

Éolienne > 16h et 20h

Une comédie sur l'amitié où tout le monde se reconnaîtra sans vraiment se l'avouer.

Gratuit pour les habitants d'Arnage
de plus de 65 ans
dans le cadre du Spectacle des Seniors

Billetterie tout public
Tarif unique :15€
dans la limite des places disponibles

résa : Éolienne / 02 43 21 46 50

MARIONNETTES Dès 5 ans

AMARANTA

D'après le conte de Nicolas Buenaventura

Mar. 26 mars

Éolienne > 18h30
0,50 min / 6€ / 4€

Mêlant marionnettes et ombres projetées, Amaranta est imprégnée de philosophie enfantine et de profondeur ancestrale. Ce conte colombien nous rappelle qu'écouter une histoire nous "ré-unit"!

résa : Éolienne / 02 43 21 46 50

HUMOUR Tout public

MICKAËL HIRSCH

Ven. 5 avril

Éolienne > 20h30 > 19€ / 17€ / 15€

Connu du grand public pour ses chroniques sur Europe 1. On le retrouve avec une nouvelle version de son spectacle "Pourquoi ?"

résa : Éolienne / 02 43 21 46 50

Expositions

FESTIVAL DE L'IMAGE LES PHOTOGRAPHIQUES

"VERY FAST TRIP"

De MICHAËL MASSART (photographe)

Du 12 mars au 6 avril - l'Éolienne

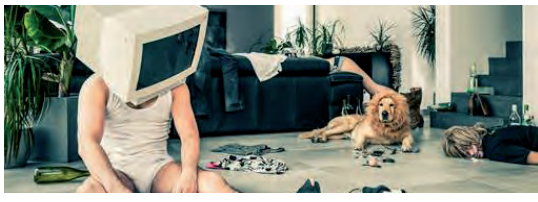

"Very fast trip" est une fable contemporaine sur l'obsolescence programmée et la surconsommation. Michaël Massart a tenté de retracer avec humour le parcours d'un objet de consommation en lui donnant vie sous les traits d'un homme.

Contact : Service culturel 02 43 21 46 50

Sport

FOOT

USAP 1 > championnat DSR
> Stade A. Delaune
3 et 17 mars / 7 avril > 15h

TENNIS DE TABLE

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL DE LA SARTHE

Sam. 13 et Dim. 14 avril

> Gymnase F. Lusson
Venez nombreux les encourager !

NATIONALE 3 masculins et féminines
> Complexe Sportif
9 mars / 6 avril > à partir de 17h

RÉGATE VOILE

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAYS DE LA LOIRE

Régates handi et valides

Dim. 24 mars

> Gèmerie > De 10h à 15h

Animations

TOUT PUBLIC

CARNAVAL de la sorcière d'Arnage

Cérémonie d'Ouverture

Sam. 2 mars
Av. de l'Éolienne > 18h00

Soirée festive de la sorcière

Ven. 8 mars

Salle polyvalente de la Gautrie > 20h00

Défilé

Dim. 17 mars - l'Éolienne > 15h

Rassemblement des carnavaliers et des bandes musicales à l'Éolienne pour un départ prévu à 15h.

UNC AFN

"Choucroute dansante"
Dim. 17 mars > 12h - La Bulle

Avec l'orchestre Nicolas Devoir.

Contact : M. Cureau 02 43 21 20 89

RENCONTRES NUMÉRIQUES EN BIBLIOTHÈQUES

"#LOGIN 2"

Avril/Mai

Ateliers INFO/INTOX jeunes (8/18ans)
Mer. 3 et 10 avril / Jeu. 11 avril > 14h

Les fake news / infoxs ont envahi Internet. Après avoir exercé votre esprit critique, à votre tour de faire preuve d'imagination… Venez truquer des infos pour créer des fake-news / infox drôles et déjantées !

> Médiathèque et Maison des Habitants
Sur inscription auprès de la médiathèque

Exposition LUX IN TENEBRIS

Adolescents et adultes
Du mar. 9 au mer. 24 avril

Vous avez aimé Le Nom de la Rose ? Vous adorerez Lux in tenebris. Vous voilà propulsé dans un thriller/BD médiéval dont vous êtes le héros. Muni d'une tablette et d'un casque audio, vous sillonnez le village et déambulez d'un panneau à l'autre à la recherche des indices qui vous permettront de démasquer le coupable.

> Médiathèque

À plein tube : "Booster l'esprit critique ?"

Tout public - Entrée libre
Ven. 10 mai > 18h - 20h

Conférence-débat animée par Vincent Manilève, journaliste spécialiste des cultures numériques et auteur du livre « YouTube, derrière les écrans ».

Intervenants pressentis :
- Dave Sheik (Histoire brève – 210 000 abonnés)
- Aude WTFake (WTFake – 35 000 abonnés)
- Tatiana Ventôse (Le Fil d'actu – 110 000 abonnés)

> Éolienne
Sur inscription auprès de la médiathèque
Partenariat Conseil départemental de la Sarthe

du 2 au 17 mars 2019

CARNAVAL de la Sorcière d'Arnage

Illustration de Laurie LESIEUR - ITF Imprimeurs 1812.0567

DÉFILÉ LE DIMANCHE 17 MARS À 15h00

avec le soutien des commerçants d'Arnage

Maison des Habitants Agréée Centre Social Arnage

Ville d'Arnage

itf Imprimeurs depuis 1975

france bleu

Sarthe Le Département

ccmb Location

OCE